

INFO SEYSSINS

N°235

Février-Mars 2021

seyssins.fr

Une ville au 
de la biodiversité



**P.6 - Restauration scolaire,
la qualité avant tout**

**P.12 - Environnement,
collecte des déchets**

**P.16 - Technologie,
déploiement de la fibre**

Seyssins, labellisée ville prudente

Depuis fin 2020, la commune est labellisée « Ville prudente » par l'association Prévention Routière qui valorise les collectivités territoriales qui luttent activement contre l'insécurité routière.

L'objectif de ce label est de mettre en avant les communes les plus exemplaires en matière de sécurité et de prévention routières.

Après son inscription, après une visite des aménagements installés sur la commune pour réduire les accidents (rond-point, pistes cyclables, voies piétonnes etc...), après un contrôle des actions de prévention existantes, Seyssins se voit donc décerner ce label.

Cet engagement fort de la commune s'inscrit dans la continuité des actions menées, telles que l'installation de 3 radars pédagogiques pour inciter les automobilistes à la prudence, la mise en place de zones 30, la formation des agents municipaux, ou encore la sécurisation aux

abords des écoles et des équipements publics.

Cette récompense, valable 3 ans, sera prochainement matérialisée par l'installation d'un panneau à l'entrée de ville. Elle engage la ville à travailler encore plus pour garder son label et améliorer son classement. Avec cette labellisation, la ville bénéficiera également d'un accompagnement en matière de prévention et sécurité routières.



Pour aller plus loin

Afin de renforcer la sécurité à proximité des écoles maternelles et élémentaires, la ville a fait la commande de plusieurs panneaux pour appeler les usagers de la route à la prudence. Ces derniers seront installés à proximité des établissements scolaires au premier trimestre 2021.

INFOS PRATIQUES

HÔTEL DE VILLE

Parc François-Mitterrand - 38180 Seyssins
courrier@mairie-seyssins.fr

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h, mardi de 8h30 à 12h

• SERVICES MUNICIPAUX

Accueil / citoyenneté	04 76 70 39 00
État civil	04 76 70 39 03
Secrétariat général	04 76 70 39 00
Restauration scolaire	04 76 70 39 29
Services techniques	04 76 70 39 11
Urbanisme	04 76 70 39 11
Location de salles	04 76 70 39 94
Police municipale	04 76 70 53 51

• CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

« Le Patio » - 40, rue de la Liberté 04 76 96 03 25

• BIBLIOTHÈQUE LUCIE-AUBRAC

133, avenue de Grenoble 04 76 21 48 47

• DÉCHÈTERIE

0 800 50 00 27

Du mardi au vendredi de 12h30 à 17h30

Samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h30

• AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi de 14h30 à 19h - Du mardi au vendredi de 14h30 à 17h 04 76 49 24 89

• AUTRES SERVICES

Permanences sur rendez-vous :	
Avocat conseil	04 76 70 39 00
Conseil énergie	04 76 10 00 10
Architecte conseil	04 76 70 39 02
Conciliateur (à Seyssinet)	04 76 70 53 53

• NUMÉROS D'URGENCE

EDF/GDF urgence gaz	0 800 473 333
Enedis urgence électricité	09 72 67 50 38
Eau potable	04 57 38 47 95
Urgence hors horaires bureau	04 76 98 24 27
Gendarmerie	04 76 21 55 22
Aide information victimes (AIV)	04 76 21 55 22
Pharmacie de garde	0 825 74 20 30 (0,15€/min)
ou sur pharmaciegarde.com	
Pompiers	18 ou 112
Samu	15
Urgences sourds, malentendants	114
Centre antipoisons	04 76 42 42 42
SOS médecin	04 38 70 17 01
Service Local de Solidarité (SLS)	04 57 42 50 00



Toutes les publications de la ville sont en téléchargement sur seyssins.fr

INFO SEYSSINS N° 235 /

FÉVRIER-MARS / 2021

Directeur de publication / Fabrice Hugelé /
Rédacteur en chef / Freddy Nervesa /
Mise en page / Séverine Périllat /
Rédaction / Freddy Nervesa / Audrey Shebabo
Ont collaboré à ce numéro / UAS, LEJS,
associations seyssinoises /
Photos et illustrations /
Service communication, Michèle Vincent,
Grenoble-Alpes Métropole
Impression et photogravure / Imprimerie Grafi,
116, avenue de la République - 38320 Bresson /
Distribution / Ville de Seyssins /
Dépôt légal / à parution n° ISSN 0999-8462 /
Tirage / 4 000 exemplaires /
Ce document est réalisé par le service
communication de la ville de Seyssins
Contact : 04 76 70 39 16 ou sur
service.communication@mairie-seyssins.fr



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux



État civil

OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2020
JANVIER 2021

■ NAISSANCES

Manolè BOUCHEZ TICHADOU, le 22 octobre
Anna CHAMPAVÈRE, le 23 novembre
Abigaëlle MORANGE, le 3 décembre
Élie HÉBERT, le 19 décembre

■ MARIAGES

Laetitia ASENSI et Franck DOLFINI, le 19 décembre
Géraldine DUBOIS et Frédéric CASSAGNE, le 16 janvier

■ DÉCÈS

Raymonde ROBERT épouse AUJOULAT, le 14 octobre
Danuska VYCHODILOVA épouse BINDER, le 15 octobre
Anne-Marie BERNARD veuve BÉJANIN, le 17 octobre
Renée ASSIER veuve MASUTTI, le 17 octobre
Emilie DAVID veuve MAUBLEU, le 18 octobre
Christine PELLOUX-PRAYER épouse RAYMOND,
le 19 octobre
Luigi DIAPARRA, le 21 octobre
Giuseppa FARRUGELLO veuve ARPA, le 21 octobre
Robert CUNY, le 22 octobre
Colette SARLES (NERCESSIAN) épouse LLORET,
le 24 octobre
Gilberte ROCQUIN veuve MATHÈS, le 27 octobre
Claude BONNET, le 29 octobre
Reine JAMET veuve KAMINSKI, le 31 octobre
Bernard BELLOT, le 1^{er} novembre
Germaine ROLLAND veuve BARIDON, le 3 novembre
Olusia MAKAR, le 4 novembre
Diane ZERILLI veuve GIACALONE, le 5 novembre
Emilia MOREIRA DA COSTA, le 6 novembre
Gilles GRIMAUD, le 6 novembre
Janine BERCQ, le 7 novembre
Simi NAHON, le 8 novembre
Gaston ROUTIN, le 13 novembre
Henriette BOULMIER veuve RATTE, le 16 novembre
Hélène AVANZATO épouse DI VANNI, le 19 novembre
Raymonde ACHARD veuve MILLET PERRIN, le 21 novembre
Paul CHICHIGNOUD, le 23 novembre
André BOVY, le 25 novembre
Félice ROLLO, le 26 novembre
Joseph DIAFERIA, le 15 décembre
Catherine OUVRRARD, le 17 décembre
Marinette MATHIEU veuve JULIAND, le 20 décembre
Jeannine DERRAS épouse BRELIN, le 22 décembre
Nicole FAVIER épouse LOPEZ le 23 décembre
Grazia SBERNA veuve GRAZIANO, le 24 décembre
Patrick CORT, le 28 décembre
Jean-Claude GRIMONET, le 30 décembre
Suzanne PANFILI, le 2 janvier
Laurent PEUCHLESTRADÉ, le 5 janvier
Mauricette QUINART veuve REPELLIN, le 5 janvier
Félix GERNIER, le 8 janvier



Le mot du maire

L'année 2021 a commencé comme s'était achevée l'année 2020, sous la menace sanitaire d'un virus qui nous inquiète et nous cloître. Pourtant, la perspective de la vaccination de toutes les Françaises et de tous les Français d'ici à la fin de l'été ravive l'espoir d'un retour à une vie « normale ».

Dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, le préfet de l'Isère n'a pas retenu (pour l'instant) notre proposition de transformer le Prisme en centre de vaccination. Seuls quatre centres médicaux ont été agréés pour vacciner les habitants de l'agglomération. Je le regrette. Mais cette décision est logique : les centres spécialisés disposent du matériel adapté et le nombre de doses de vaccin n'est pas encore suffisant pour plus de centres. Il faut donc s'armer de patience.

Pour organiser cette attente, j'ai demandé au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'accroître encore ses efforts en direction des plus fragiles. Si dans votre entourage se trouvent des personnes âgées isolées, ou dans une situation difficile ; si vous souhaitez obtenir des renseignements sur le processus de vaccination, n'hésitez pas à prendre contact (CCAS : 04 76 96 03 25).

Depuis un an, accaparée par la crise sanitaire, l'équipe municipale autour de moi a réussi à engager des chantiers importants pour la qualité de vie à Seyssins. Ainsi, je suis heureux de vous annoncer que j'ai signé les arrêtés municipaux visant la création d'une maison médicale. Celle-ci regroupera six professionnels de santé dont trois médecins généralistes, à la Plaine, d'ici l'été 2021. Cette création inédite, issue d'un partenariat public-privé, éloigne la menace du désert médical.

Bien d'autres chantiers sont engagés cette année ou vont trouver des développements concrets : extension du CCAS, rénovation de Beauvallet, municipalisation de l'offre périscolaire, Plan de protection des espaces Agricoles Et Naturels (PAEN), restauration collective confiée à un traiteur local...

Après des années difficiles à reconstruire nos marges de manœuvre financières sans augmenter la fiscalité, nos promesses deviennent des actions concrètes. Avec vous, à votre écoute, plus que jamais nous construisons Seyssins, nature et solidaire.

Prenez bien soin de vous et de ceux que vous aimez, pour que nous puissions bientôt nous retrouver pour des moments partagés.

Avec mes cordiales pensées,

Fabrice Hugelé,
Maire de Seyssins





1 Surprises de Noël 3, 17 & 18/12/2020

En fin d'année 2020, la ville a réservé de nombreuses surprises aux Seyssinois pour que la magie de Noël opère. Toujours en privilégiant des éclairages plus économes en énergie, Seyssins a endossé ses habits de douce lumière le 3 décembre. Les décorations réalisées par les services techniques (traîneau du père Noël, rennes, lutins...) ont fait la part belle à la créativité et au recyclage pour produire une ambiance festive et féérique dans les différents quartiers de la ville. N'ayant pu être réunis comme à l'accoutumée, les écoliers étaient invités, dans un message du Père Noël, à découvrir leurs créations le 17 décembre sur le parvis de la mairie. Huit sapins en bois fabriqués par les services techniques et décorés par les écoles et le multiaccueil ont rejoint un grand sapin de 8 mètres ! Surprise encore le lendemain où le Père Noël a fait son apparition dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville en calèche, tirée par deux magnifiques chevaux. Au son de l'orgue de Barbarie, il a distribué clémentines et papillotes à tous les enfants, apportant aussi son lot de sourires, de chansons, de rires et de bonne humeur ! En matinée, les élèves de la maternelle des Îles se sont rendus sur le parvis de l'EHPAD Les Orchidées pour apporter aux résidents des objets de décoration faits de leurs petites mains et agrémenter ainsi les fêtes de fin d'année !



2 Des petits lutins aux anges ! 15 & 17/12/2020

Malgré son agenda serré, mardi 15 décembre, le Père Noël est allé à la rencontre des enfants du multiaccueil pour réaliser une séance photos et une distribution de petits cadeaux avant de déguster un goûter réalisé à base de pain d'épices, de clémentines et de papillotes par les cuisinières. Ces dernières ont, le jeudi suivant, offert à leurs jeunes convives un voyage gustatif qu'ils ne sont pas prêts d'oublier ! Un menu composé de chou au saumon et son fromage frais aux herbes, suivi d'un mille-feuille de dinde et son écrasé de pommes de terre Vitelotte, coiffé de sa tuile de parmesan et accompagné de son quart de lune de potiron gratiné. Et qui dit repas de Noël, ne dit pas forcément bûche ! L'équipe a revisité un dessert à base de meringue, le Pavlova, agrémenté d'une crème fouettée, glace artisanale fraise-menthe et sablé de Noël. Les gourmets ont particulièrement apprécié ce dessert à la fois croustillant, moelleux et bien sûr gourmand !



3 Plaisir d'offrir et de donner 14 au 18/12 & 23/12/2020

Pour donner un peu de réconfort à nos aînés et maintenir le lien social en cette période de crise sanitaire qui n'a pas permis l'organisation du traditionnel repas de fin d'année, les élus et les agents du CCAS ont distribué 750 ballotins de chocolats de Noël aux plus de 70 ans, à l'espace Victor-Schœlcher et en salle Simone-Veil. Derrière cette initiative solidaire s'en cachait une autre : plus de 360 seniors ont choisi de « convertir » leur boîte de chocolat en don au Secours Populaire. Le maire, Fabrice Hugelé, et son adjoint Sylvain Cialdella, respectivement président et vice-président du CCAS, ont remis à Emmanuel Lucas de Leyssac, secrétaire général de la Fédération de l'Isère du Secours Populaire, un chèque de 2 300 € correspondant aux sommes non dépensées. Une marque de solidarité qui contribue à soutenir les actions de cette association en direction des plus vulnérables. Sur l'ensemble du département, une hausse de 40 % de bénéficiaires a été constatée pendant la 2^e période de confinement.



Restauration scolaire, la qualité avant tout

Après plusieurs mois de travail avec les représentants des familles, les élus et les services de la ville pour la constitution d'un cahier des charges ambitieux, le conseil municipal de janvier actait le changement de prestataire pour la restauration scolaire. Une étape importante pour le bien manger, le goût et la santé des écoliers.

Ainsi, à compter du 1^{er} février, les enfants de la commune bénéficieront des menus de la société familiale iséroise Guillaud traiteur, installée à Gillonay.

Un traiteur qui privilégie les circuits courts (NDLR : 70 % des approvisionnements se font à moins de 60 km de l'entreprise) et travaille en partenariat direct avec de nombreux producteurs bio et locaux pour la viande, les légumes, les fruits ou encore les laitages.

La mairie assurera aussi un suivi de qualité en associant directement les

enfants et les familles pour obtenir leurs avis sur les composantes du repas et évaluer la qualité des plats proposés.

Une étape importante et un engagement fort de la municipalité qui passent par l'augmentation du budget alloué pour l'assiette, sans impact financier pour les familles.

 **Nous reviendrons plus amplement sur les questions de restauration scolaire dans votre prochain numéro d'Info Seyssins.**

Inscriptions scolaires

Si votre enfant entre en maternelle ou au CP en septembre 2021, ou que vous êtes nouvel arrivant sur la commune, il est nécessaire de réaliser son **inscription en mairie avant le 16 février 2021**. Munis des pièces justificatives (livret de famille, carte d'identité des parents, justificatif de domicile de moins de 3 mois, jugement de séparation en cas de séparation des parents) **vous pourrez vous rendre au service éducation les lundis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, et les mardis de 8h30 à 12h.**

La fiche d'inscription est téléchargeable sur seyssins.fr (Rubrique Au quotidien > Education et jeunesse > Etablissements scolaires) **+ d'infos : 04 76 70 39 29**

Marc-Sangnier à l'Assemblée nationale



En décembre dernier, Édouard, Léna, Kylian et Yanis, élèves de 3^e au collège Marc-Sangnier, accompagnés de leur CPE référent, Nicolas Rambert, sont venus rencontrer le maire de Seyssins, Fabrice Hugelé, dans le cadre de leur projet de parcours personnalisés. Démarré à la rentrée scolaire 2020, ce projet annuel vise à découvrir mairie, Département et Région, à comprendre le système représentatif français. C'est donc naturellement que le maire les a reçus pour évoquer les compétences de l'institution locale, le rôle de l'édile, ses responsabilités et son travail avec et pour les administrés. Après la rencontre d'élus, les élèves ont pour objectif d'assister à une séance de l'Assemblée Nationale à Paris. Ils ont pour cela travaillé en groupe pour organiser leur déplacement, élaborer un budget prévisionnel et financer leur voyage grâce à la vente de sweats à l'effigie du collège. **Un projet concret qui les aidera dans leur parcours scolaire et personnel.**

Écoles toujours plus accessibles

La commune poursuit la mise aux normes d'accessibilité de ses équipements recevant du public. Après la mise en place d'élévateurs à l'école Condorcet et à l'école élémentaire Louis-Armand, l'école maternelle Blanche-Rochas a elle aussi, au cours des dernières vacances scolaires, accueilli ce nouvel appareil électrique. Avec l'installation d'un garde-corps, de mains courantes dans les escaliers de l'établissement scolaire et la mise aux normes d'une porte d'accès, **l'école est aujourd'hui 100 % accessible !**

Coût de l'opération :
130 500 euros (comprenant l'aménagement de la salle du périscolaire) dont 78 300 euros financés par le Département de l'Isère.

Tony dans les bacs !

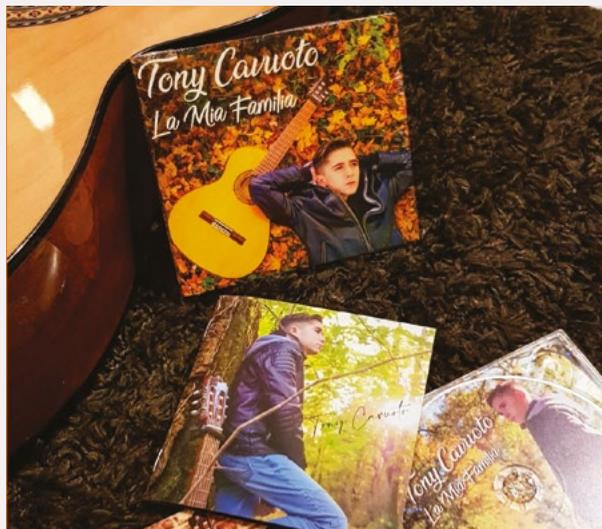
Nous vous parlions du jeune artiste seyssinois Tony Cavuoto, dans le dernier numéro d'Info Seyssins. Après son passage à l'émission The Voice Kids, le collégien de Marc-Sangnier n'a pas chômé ! Écriture des textes, compositions des morceaux, Tony a réalisé un gros travail avant l'enregistrement de son premier album fraîchement sorti le 23 décembre 2020.

Fidèle à son univers musical flamenco-pop, l'adolescent nous livre ici un album de 9 titres, intitulé *La mia familia*, également titre de sa toute première composition. Un album aux instrumentalisations bien choisies pour évoquer les sujets qui lui tiennent particulièrement à coeur : les liens familiaux et le partage.

Aujourd'hui, Tony prépare déjà la suite ! Des projets sont en cours avec le célèbre chanteur d'origine andalouse... Sébastien El Chato.

Pour découvrir son travail, commander son album et découvrir les magasins revendeurs, vous pouvez le contacter directement sur les réseaux sociaux ou par mail à : tonytalia38@gmail.com

N.B. : livraison possible



Plus d'infos sur les réseaux :

- 📌 [tony_cavuoto_the_voice_kids](#)
- 📺 Tony Cavuoto officiel
- 📷 Tony Cavuoto

Céanie et Fabien

Céanie & Fabien c'est un duo, une formation musicale guitare voix aux influences rythme and blues, soul et pop rock offrant des compositions et des reprises aussi bien en anglais qu'en français.



Céanie & Fabien, c'est une voix. Celle d'une jeune fille d'à peine 20 ans, mais qui a déjà trouvé son style, influencée par des grands noms de la chanson comme Jorja Smith, Whitney Houston, Amy Winehouse, Ariana Grande ou encore Lauryn Hill.

Céanie & Fabien, c'est une guitare. Une six cordes aux accords maîtrisés, aux notes bien placées qui sublime l'interprétation et les lignes de chant.

Céanie & Fabien, c'est enfin une rencontre. Céanie Aouba, née au Canada, Seyssinoise depuis 6 ans, se passionne très tôt pour la musique et le chant. Après des cours pour perfectionner ses techniques vocales et quelques représentations dans des spectacles de comédies musicales, elle décide de se confronter aux membres du jury du concours « Les cordes aux voix » en octobre 2020.

Un premier concours qu'elle remporte dans la catégorie interprète 15-25 ans grâce à ses reprises de « Don't watch me cry » de Jorja Smith et « Wasting my young years » de London Grammar.

Fabien Lafiandra, guitariste en solo et dans un trio instrumental (NDLR : Fabien Lafiandra Trio), connaissait déjà sa voix et son parcours. C'est tout naturellement que les deux artistes se sont rapprochés et ont commencé à unir leurs talents en fin d'année 2020.

Aujourd'hui, crise sanitaire oblige, le duo consacre une grosse partie de son temps à travailler sur ses futurs compositions et de nouvelles reprises. L'objectif ? Monter le plus rapidement sur scène pour partager leur musique et transmettre leur passion sur les planches...

Pour découvrir la musique de Céanie & Fabien, rendez-vous sur Internet.

- 📌 Céanie Fabien
- 📺 Ceanie&Fabien
- 📷 ceanie_fabien

Grégory Brellier

Consultant en gestion de patrimoine



CONTACT

Prise de rendez-vous
06 62 23 58 46
gregory.brellier@
groupe-quintésens.fr

Depuis le 1^{er} janvier 2020, Grégory Brellier propose un accompagnement à destination des particuliers dans le domaine de l'optimisation fiscale et patrimoniale en partenariat avec le groupe Quintésens. Après une expérience de 17 ans dans la banque, le Seyssinois décide de monter sa structure en prenant appui sur son expertise dans le domaine de la gestion de patrimoine.

Ses missions ? Conseiller et accompagner les contribuables sur les sujets relatifs à l'optimisation du patrimoine. Lors d'un 1^{er} rendez-vous, il définira avec les clients les objectifs et projets afin de présenter une stratégie patrimoniale adaptée, avec des outils et solutions pour capitaliser le montant de l'impôt, l'investir et le valoriser. Loi Pinel, loi Malraux, loi Monuments historiques... Les dispositifs fiscaux sont nombreux et permettent aux investisseurs d'acquérir un bien destiné à la location et de se constituer ainsi un patrimoine qui sera facilement transmissible.

De la visite d'un bien, à la recherche de financement et de locataires, Grégory s'occupe de tout ! Disponible, réactif et à l'écoute, il met en relation les investisseurs avec des partenaires de choix et les accompagne à chaque étape de leur projet.

Dans une approche globale, il propose également des solutions d'épargne et de placement, des conseils sur la transmission du patrimoine ainsi que pour l'aide à la déclaration d'impôts, la renégociation d'emprunt... Les entretiens peuvent avoir lieu à domicile, sur le lieu de travail ou à l'agence Quintésens de Grenoble.

Exit la relation commerciale avec ses clients ! Sa rémunération dépend des professionnels avec qui il travaille.

Sa philosophie ? Faire de la recommandation, la meilleure des publicités avec la mise en place de solutions adéquates et le suivi des investisseurs sur le long terme.

Christophe Montignon

Ostéopathe

En février 2020, Christophe Montignon, originaire de Seyssins, a rejoint le cabinet de kinésithérapie de Charly Bossu et Elisabeth Verdurand en tant qu'ostéopathe. Il vient ainsi compléter l'offre de services proposée par « KINÉLIB » pour associer davantage la prévention et la rééducation.

Masseur-kinésithérapeute de formation, Christophe a exercé pendant une quinzaine d'années dans un cabinet à Seyssins, puis à Grenoble. Souhaitant acquérir une double compétence, il entame en 2013 une formation de 5 ans à l'Andrew Taylor Still Academy de Lyon, un établissement d'enseignement ostéopathique réservé aux professionnels de santé, reconnu par l'État. Il réalise ensuite une 6^e année de spécialisation en techniques diverses, dont la pédiatrie et le traitement de la femme enceinte.

Depuis, Christophe décide de se consacrer entièrement à cette médecine alternative qui repose sur une connaissance pointue et une vision globale du corps humain. Pour ce professionnel de la mobilité, la structure du corps et ses fonctions sont interdépendantes. Par exemple, une douleur cervicale peut être causée par un dysfonctionnement du bassin, vertébral, voire même de l'estomac. Ainsi, chaque séance commence par un questionnaire sur l'état général du patient puis une vérification du système viscéral, articulaire et crânio-sacré*. S'en suit une explication et un traitement des symptômes grâce à des manipulations de certaines parties du corps afin de rétablir le bon équilibre. Efficace dans de nombreux domaines, l'ostéopathie convient aussi bien aux adultes qu'aux enfants, aux sportifs, aux femmes enceintes et aux personnes âgées.

* Le traitement crânio-sacré consiste à ré-harmoniser le mouvement entre le crâne et le sacrum.



Fort de son expérience de kinésithérapeute dans le monde du rugby et du basket féminin, le praticien a de nombreux projets sur la commune de Seyssins !

Marilyne Sourd-Puvilland Diététicienne Nutritionniste



CONTACT

Prise de rendez-vous

06 84 29 45 11

contact@alpdietetique.com

Site internet :

alpdietetique.com

Consultations : le mardi et le mercredi de 8h à 19h

21, rue du Dauphiné

38180 Seyssins

L'alimentation est notre première médecine, c'est la devise de Marilyne Sourd-Puvilland ! Elle a repris en octobre 2020 le cabinet de Peggy Ardissonne qui exerçait cette activité depuis de nombreuses années.

Un espace partagé avec les infirmiers Maxime Zogheib et Lauriane Bremond, pour

une approche pluridisciplinaire.

Passionnée de santé, de nutrition et de cuisine, Marilyne a deux casquettes. Elle est diététicienne depuis 15 ans avec une expérience dans la prise en charge du surpoids et de l'obésité, et infirmière diplômée d'État depuis 10 ans dans des services de soins, notamment en cancérologie et cardiologie. À Seyssins, elle accompagne des patients de tout âge dans le cadre d'une perte du poids, d'une pathologie chronique nécessitant un régime ou un suivi particulier ou simplement d'un rééquilibrage alimentaire.

Antécédents médicaux, histoire pondérale, hygiène de vie et activité physique sont étudiés tout comme la composition corporelle du patient et la part de masse grasseuse et musculaire. Marilyne livre alors une approche personnalisée, selon les besoins et le mode de vie pour agir durablement sur le comportement alimentaire.

Se reconnecter à ses sensations, privilégier la qualité à la quantité des aliments, s'assurer d'un bon apport en protéines, réduire les glucides, bouger plus... il s'agit parfois de redonner des repères ou de combattre certaines idées reçues. Vous l'aurez compris : mieux vaut manger en pleine conscience plutôt que suivre un régime risquant de créer de la frustration et donc des compulsions alimentaires !

Le + ? Marathonienne dans sa vie personnelle, Maryline a suivi des formations complémentaires pour mieux connaître les besoins nutritionnels du sportif et travaille également à Saint-Egrève en collaboration avec des kinésithérapeutes du sport.

Laurence Tudela L'Atelier de Loli

Passer la porte de l'atelier de Loli, c'est comme entrer dans une petite boutique à l'ambiance cosy avec une sélection de jolis vêtements classés par couleurs, des prix abordables en plus. C'est aussi le seul commerce de prêt-

à-porter de la commune. Une adresse un peu cachée au charme bien gardé. On brise le secret !

L'atelier de Loli, c'est l'histoire d'une famille de Seyssinois, passionnée de tissus depuis au moins 3 générations. Le projet d'ouvrir un commerce de vêtements, c'est un rêve qui s'est concrétisé il y a 13 ans.

Laurence Tudela décide de créer un atelier à son domicile, rue des Fenouillères, où elle présenterait des bijoux et des tuniques à son image. De fil en aiguille, grâce à son réseau d'amies et forte de son expérience dans le merchandising et le design de stands, elle développe une clientèle dans toute l'agglomération grenobloise et au-delà ! En juin 2020, elle déménage dans une vieille ferme du secteur de la Plaine et installe son atelier dans l'ancien garage attenant, transformé en show room lumineux de 30 m² où elle accueille ses clientes sur rendez-vous.

En naviguant dans son univers, on retrouve des tenues fluides, faciles à porter dans toutes les tailles, de belles matières et des imprimés. Du basique comme la tunique, le blazer ou la chemise, aux pulls oversize très tendance, vous aurez l'embarras du choix pour un style bohème-chic ou branché. Des accessoires de mode sont également proposés : sacs en cuir, pochettes et bijoux au look discret que l'on peut porter facilement tous les jours. Et pour renouveler sa collection et dénicher des pièces uniques, Laurence se rend chaque mois à Paris, pour son plus grand bonheur.



On aime : faire son shopping dans un cadre intimiste et chaleureux, profiter de ventes privées et de journées portes ouvertes !



Comité consultatif, devenez acteur de la Cité !

En novembre dernier, le conseil municipal de Seyssins votait la création d'un comité consultatif. Une décision innovante en matière de participation citoyenne, de consultation de gouvernance qui vise à associer davantage les habitants sur les sujets qui font notre ville : environnement, mobilités, marchés publics, restauration scolaire...

Pour mener à bien cette mission, le maire, Fabrice Hugelé, a souhaité que Michel Vergnolle, expert en matière d'analyse et d'évaluation et Jihène Shaïek, conseillère municipale en charge de la consultation et de la participation des habitants, désormais présidente de la nouvelle instance, définissent les grands axes de cet engagement fort de la commune.

Nous avons donc rencontré le binôme pour en savoir plus sur l'installation et le fonctionnement du comité consultatif.

Quelles seront les premières actions à mettre en place ?

Michel Vergnolle : Avant de concevoir et de se lancer dans la participation des citoyens à la vie et aux choix de la municipalité, il convient de faire un bilan de ce qui a existé à Seyssins lors du précédent mandat. Il faut en tirer les leçons pour améliorer et rendre plus vivante cette participation citoyenne.

À Seyssins, nous ne partons pas de zéro. Depuis de nombreuses années, nous avons expérimenté les commissions extra-municipales, des rendez-vous avec le maire et ses adjoints, le conseil municipal des jeunes, le conseil des sages, l'organisation de la vie associative au service de la jeunesse, des loisirs, des sports avec l'Union des Associations de Seyssins (UAS). Et bien sûr, le Comité d'Évaluation des Services Publics Locaux qui a produit des avis sur plusieurs sujets.

Il faut faire le bilan de tout cela, ayant le sentiment qu'il y a, à la place ou en complément, une autre méthode à appliquer. Ce temps est venu de le faire collectivement.

Quelles sont donc les missions qui seront confiées à ce comité ?

Jihène Shaïek : Dans un premier temps, justement, faire un bilan de l'existant, estimer les qualités et défauts des instances de concertation mises en place à Seyssins. Pour ce faire, le comité issu du tirage au sort et issu de volontaires choisis pour leur expérience ou leur intérêt acquis par leur pratique collective, travaillera sur ce bilan.

Dans un deuxième temps, il s'agira d'imaginer et de proposer des améliorations à la participation des citoyens aux processus décisionnels qui font la vie des Seyssinois. Un rapport sera rendu au conseil municipal qui décidera des conclusions à tirer.

Par la suite, comment aller vers plus de participation citoyenne et pourquoi questionner la gouvernance municipale ?

M.V. : Pour répondre simplement, je dirai d'abord qu'il faut répondre à cette demande exprimée dans la société : être informé, consulté. Ainsi, chacun, même si il n'est pas membre d'une commission municipale, doit pouvoir s'exprimer sur tout sujet, lire un compte-rendu, accéder à une information. Ceci suppose des outils comme une plateforme numérique dédiée, dont les règles seront à définir avec le comité de participation citoyenne, pour constituer plus d'intelligence collective et partagée.

Effectivement, ceci bouscule la gouvernance. Elle devra se faire en se souciant en permanence de l'organisation des travaux des commissions. Cette relation au conseil municipal sera faite par Jihène Shaïek qui aura la lourde mission de présider le comité et de dialoguer avec les instances municipales.

Et le comité dans tout cela ?

J.S. : Le comité aura pour rôle de réfléchir et proposer la mise en œuvre de ces préconisations. Mais aussi et surtout, de donner un avis sur des choix à faire non envisagés dans les programmes. Ainsi les Seyssinoises et Seyssinois ne donneront pas seulement leur avis une fois tous les 6 ans lors des élections municipales.

Le comité aura cette charge d'exprimer en synthèses les avis qui se manifestent avec un point de vue élaboré après débat en son sein.

La réussite de cette participation dépendra de la volonté de s'intéresser et d'œuvrer collectivement, d'accepter le dialogue même lorsque les avis divergent. Il convient de faire de chacun de nous un citoyen actif, un membre attentif à la vie de la Cité !



Plus grand, plus beau, plus de confort

Ce sera un des projets phares de la nouvelle municipalité pour la qualité de la pratique des associations seyssinoises et la vie éducative. La réhabilitation du complexe sportif Jean-Beauvallet est en préparation, en concertation avec les associations. Décryptage d'un chantier d'envergure.

Réhabiliter, une nécessité

Construit en 1975, le complexe sportif Jean-Beauvallet a accueilli pendant de nombreuses années les activités scolaires et les activités des clubs de badminton, de gym, de roller et de tennis de table. Le constat est sans appel. L'équipement public est aujourd'hui trop énergivore et présente des signes de vieillissement. Un sol d'origine ou encore une isolation moins efficace ne sont aujourd'hui plus adaptés aux nouvelles pratiques du sport.

En plus de réduire l'empreinte carbone du bâtiment, le projet servira à répondre plus justement aux besoins des associations, au confort des usagers et permettra d'accueillir plus d'activités en son sein.

Les grandes lignes du projet

La réhabilitation du complexe Jean-Beauvallet se déroulera en deux grandes étapes : l'extension de la structure et la réfection des locaux existants.

Le projet consiste donc en l'ajout d'un espace de 1 430 m² au nord du gymnase, avec la création de salles dédiées à la gymnastique, à la danse, au yoga et autres activités.

Un agrandissement avec toutes les commodités (vestiaires, bureaux, rangements, sanitaires...) qui facilitera la cohabitation des usagers.

L'autre volet du projet concerne la réfection totale du gymnase et la mise aux normes de la salle du tennis de table. Seule la structure métallique du bâtiment sera conservée. Le sol sera entièrement refait avec un revêtement adapté à la pratique du sport, et la nouvelle toiture accueillera des panneaux photovoltaïques, tout comme celle de l'extension, pour de plus grandes économies d'énergie. La mise en place d'une ventilation double flux viendra compléter l'installation. Elle apportera plus de confort en hiver et plus de fraîcheur en été...

Enfin, le volet paysager ne sera pas oublié. Un jardin d'infiltration pour le traitement des eaux de pluie est envisagé avec la plantation d'arbres hautes tiges et de buissons.

Nous vous tiendrons bien entendu informés de l'avancée du projet. À suivre !

Les grandes étapes

> En cours :

phase de concertation avec associations

> 1^{er} semestre 2021 :

Lancement d'une consultation pour la maîtrise d'œuvre, pour le choix d'un architecte et d'un bureau d'étude (pour la structure, le chauffage et la ventilation).

> 2^e semestre 2021 :

Dépôt du permis de construire et consultation des entreprises.

> 2022-2023 :

Démarrage des travaux par tranches.

La 1^{ère} phase consistera en la construction de l'extension, avant la rénovation du gymnase afin de maintenir les activités pendant les opérations.

> Automne 2023 :

Livraison du nouveau complexe sportif.

Coût estimé de l'opération

5 151 000 euros HT

Des recherches de financements auprès de l'État, de l'Europe et du Département pourraient financer 20 à 25 % du projet.

*Le calendrier des opérations est susceptible d'évoluer en fonction de la situation sanitaire et des impacts des dotations aux collectivités territoriales

Un projet concerté

Avant de lancer la 1^{ère} phase d'étude, il convenait d'entendre et de partager avec les principaux usagers de Beauvallet. Loïck Ferrucci, conseiller municipal en charge du sport et Jean-Marc Paucod, conseiller à la culture, ont reçu les clubs de tennis de table, roller, badminton, danse, yoga et gymnastique, en présence des services techniques et du service des sports. **Des rencontres qui ont permis de recenser les besoins précis des associations, quant à leurs pratiques avant de lancer le programme d'aménagements.**



Expérimentation

La Métropole va mesurer la quantité de déchets collectés à Pré Nouvel



©Grenoble-Alpes Métropole-Vianney Thibaut

Dans l'objectif de réduire les déchets produits sur le territoire, la Métropole, qui gère l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères, va, lors d'une première phase d'expérimentation, comptabiliser le volume collecté sur plusieurs zones test de l'agglomération : L'ÉcoQuartier de Pré Nouvel en fera partie à compter du 1^{er} mars 2021.

Pourquoi cette expérimentation ?

La Métropole prévoit de réduire de moitié les ordures ménagères produites sur le territoire d'ici 2030 et d'orienter 2/3 des déchets produits vers une solution de recyclage.

Afin d'aider les métropolitains à jeter moins et à trier mieux, la Grenoble-Alpes Métropole déploie actuellement un plan d'action à la hauteur des enjeux. Cela passe notamment par la collecte des déchets alimentaires, la mise à disposition gratuite du matériel de compostage, la création de recycleries, la promotion de la réparation et du réemploi ou encore le développement d'alternatives pour gérer les déchets verts...

Un des leviers étudiés actuellement par la Métropole est la possibilité de rendre la Taxe d'Enlèvement des Ordures

Ménagères (TEOM) incitative. La TEOM deviendrait la TEOMI (I pour incitatif). Alors que la TEOM est actuellement calculée sur la valeur locative du logement, la TEOMI serait d'une part calculée sur la valeur locative, et d'autre part sur la production de déchets réellement collectés. Cette part variable a pour ambition de responsabiliser chacun sur les questions environnementales.

Pour étudier l'impact du nouveau mode de calcul encouragé par la loi de transition énergétique, la Métropole a sélectionné une zone test représentative du territoire, dont fait partie l'ÉcoQuartier de Pré Nouvel, pour observer les volumes collectés dans les conteneurs enterrés. Ces conteneurs gris, dédiés aux ordures ménagères non-recyclables, ont ainsi été équipés d'un système de lecture de badge.

Comment cela va-t-il fonctionner ?

Des badges d'accès seront adressés, la deuxième quinzaine de février, par voie postale à tous les usagers du quartier de Pré Nouvel. Ce badge servira à ouvrir le conteneur gris à compter du 1^{er} mars.

À chaque passage du badge et ouverture de la trappe, il sera comptabilisé, grâce à un lecteur optique, un volume de 60 L (volume maximum de sac poubelle accepté par le conteneur). Cela permettra de calculer le volume de déchets produit pour chaque logement sans aucune incidence sur la facturation de la TEOM à cette étape. Le but, à ce stade, est de tester le matériel et d'observer les premiers changements de comportement.

Un des premiers conseils pour les futurs utilisateurs est d'amener à chaque passage des sacs bien remplis dont le volume n'excède pas soit 1 sac de 60 L, soit 2 sacs de 30 L.

Notez bien, qu'il ne s'agit ici que d'une phase de comptage du volume de déchets produit par habitant !



En cas de conteneur bloqué ou défaillant, contactez le numéro vert dédié aux déchets de la Métropole : 0800 500 027

3 questions à Lionel Coiffard

Vice-président de Grenoble-Alpes Métropole en charge de la prévention, de la collecte et de la valorisation des déchets, ancien maire de Vizille.

Quels sont les grands objectifs de l'expérimentation ?

Cette expérimentation, votée en conseil métropolitain en 2017, entrera en vigueur en mars 2021. Elle concerne au total près de 25 000 habitants de l'agglomération grenobloise. Des habitants de quartiers choisis pour leur bonne représentativité de la population de notre territoire.

L'idée est de donner du sens au tri des déchets. Il convient d'inciter les citoyens à réduire le volume de leurs déchets et d'opter pour d'autres solutions, pour d'autres pratiques telles que le compostage ou l'achat de produits sans emballage. 60 % des déchets de nos poubelles grises pourraient être triés et donc valorisés. L'enjeu est de taille.

À l'issue de l'expérimentation, si les résultats s'avèrent encourageants, la Métropole pourrait généraliser ce dispositif à l'ensemble des 49 communes.

Cette expérimentation va-t-elle modifier le quotidien des habitants de Pré Nouvel ?

Le changement s'opérera sur les habitudes de tri et de consommation. Si des besoins supplémentaires d'information se font ressentir dans un avenir proche, un travail avec les communes pourra être engagé pour renseigner et sensibiliser les habitants des secteurs concernés. Sur le plan de la taxe d'enlèvement des ordures ména-



© Grenoble-Alpes Métropole

gères, aucun changement n'est à prévoir pendant la phase d'expérimentation. Toutefois, si le bilan de l'opération nous conduit à mettre en œuvre le dispositif, un système de bonus/malus sera appliqué pour favoriser les bons gestes de tri. Ainsi, les foyers qui réduiront leur volume de déchets pourront bénéficier d'une réduction sur leur TEOM.

N'avez-vous pas peur d'une augmentation des dépôts sauvages de déchets et d'encombrants à Pré Nouvel ?

En ce qui concerne les encombrants, un service de collecte a été déployé sur Seyssins depuis quelques années et sur Pré Nouvel récemment.

Cette collecte sur rendez-vous, sur des créneaux de 2h, est disponible depuis le site de la Métropole (NDLR : grenoblealpesmetropole.fr) ou en appelant le n° vert dédié : 0 800 500 027.

Pour les dépôts de sacs poubelles, il est important de rappeler que les sacs de 30 litres maximum sont à privilégier pour les points d'apports volontaires.

Il arrive cependant que les conteneurs soient pleins. Il convient alors de le signaler à la Métropole, encore une fois au 0800 500 027 (numéro gratuit).

Les services de Grenoble-Alpes Métropole et la commune sont attentifs à cette problématique.

Un suivi est mis en place à ce sujet avec le service propreté urbaine de Seyssins et les responsables de secteurs de la collecte des déchets.

Rencontres au sommet !



Chaque année en période hivernale, un bénévole de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) œuvre pour le bien-être des volatiles en vérifiant et en nettoyant les 60 nichoirs installés dans la commune de Seyssins. L'objectif étant de les préparer avant la nidification qui a lieu au printemps.

Ces nichoirs ont pour but d'abriter les oiseaux cavernicoles et semi-cavernicoles, comme par exemple les rouges-gorges, les mésanges, les rouges-queue et les grimpeaux...

Mais il arrive parfois que de petits rongeurs comme le léro, le muscardin ou la musaraigne, qui nichent essentiellement dans des arbres ou des cavités prennent possession de ces habitats pour s'y abriter. **Cette année, 70 % des nids examinés ont pu**

accueillir différentes espèces. En contrôlant l'intérieur des nichoirs et leur bonne implantation, la LPO, partenaire de la ville, assure aussi un suivi et un recensement au niveau de la population d'oiseaux qui niche à Seyssins. Prochainement, un nouveau type de nid fera son apparition dans le parc François-Mitterrand pour favoriser l'installation de chouettes hulottes, une espèce bien présente à Seyssins.

PAEN : Protégeons nos espaces

Parce que les espaces agricoles et naturels de notre territoire métropolitain sont soumis à une forte pression foncière (entre ville et montagne), un outil supplémentaire pour protéger durablement les espaces périurbains est aujourd'hui à l'étude.

Le PAEN, pour Protection des espaces Agricoles Et Naturels, outil instauré par le Département avec l'accord de la ou les communes concernées, vise à déterminer le périmètre à protéger. Il est accompagné d'un programme d'actions pour préciser les orientations destinées à favoriser l'exploitation agricole, la gestion forestière et la valorisation des espaces naturels et des paysages.

Une réflexion qui a démarré dans la suite logique du Plan Agricole et Alimentaire de Territoire engagé avec la commune de Seyssinet-Pariset, fin 2019. L'objectif étant de travailler à l'échelle du piémont nord-est du massif du Vercors en toute cohérence intercommunale avec les villes de Vif, Varcès-Allières-et-Risset, Saint-Paul-de-Varcès, Claix, Seyssins, Seyssinet-Pariset, Fontaine, Sassenage, Noyarey. La première étape sera pour ces communes volontaires, appuyées de la chambre d'agriculture, de rencontrer les agriculteurs locaux pour les associer à la démarche.

À terme, le PAEN permettrait de freiner l'urbanisation en dynamisant l'attractivité du territoire et l'économie agricole, en participant à la qualité environnementale des espaces et en augmentant les liens entre agriculteurs et habitants.

La ville souhaite sortir de l'Asa de Comboire

L'Association Syndicale Autorisée de Comboire à l'Échailon, en charge de gérer les cours d'eau bordant les propriétés, créée en 1862 suite à la crue bicentennale de 1859, venait aider les propriétaires à se protéger contre les inondations, notamment les habitants de la Plaine. Depuis plusieurs années, la gestion des milieux aquatiques n'était plus réalisée par l'ASA.

Aussi, avec la loi MAPTAM de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, Grenoble Alpes Métropole a, à l'automne 2017, pris les compétences de la gestion des milieux aquatiques et de la protection contre les inondations (GEMAPI).

Notre commune, comme celles de Seyssinet-Pariset et de Fontaine, n'avait plus de raison de voir ses propriétaires imposés à une redevance devenue sans objet. Il y avait doublon sur les feuilles d'imposition de taxes foncière et d'habitation des propriétaires du périmètre considéré.

Alain Taesch, ancien Président de l'ASA et représentant de la commune de Seyssins au sein de l'ASA, s'est battu pour faire sortir notre commune du périmètre de l'ASA. C'est chose faite depuis l'automne 2020.

L'ASA a voté une délibération soustrayant la commune de Seyssins des redevances pour l'année 2020, et mettra au vote de son Assemblée Générale, au premier semestre 2021, la sortie définitive de la commune et des propriétaires adhérents de Seyssins.



Les bénévoles de la BAI toujours sur le pont !

La distribution alimentaire s'est poursuivie pendant le 2^e confinement avec l'équipe de bénévoles de la Banque Alimentaire de l'Isère.

Une vingtaine de foyers, en moyenne, sont concernés, ce qui représente environ 60 colis par semaine, avec une légère augmentation au mois de décembre où les colis étaient agrémentés de petites douceurs de Noël. En 2021, la solidarité continue notamment avec la grande collecte de la banque alimentaire qui a été reportée le vendredi 29 et le samedi 30 janvier ! Chapeau à Yvette, Aline, Annick, Marc, Daniel et à tous les bénévoles.

Solidarity innove

Faute de pouvoir organiser ses traditionnels concerts caritatifs, l'association Solidarity, présidée par Frédéric Dupont, a voulu marquer la fin d'année en offrant des dons aux personnes les plus vulnérables.

Une cinquantaine de colis de denrées alimentaires, produits d'hygiène, jeux, jouets et chocolats a été distribuée avec la commune de Seyssins, aux associations Milena (collectif de femmes en difficultés), La Rencontre (accompagnement des personnes en situation de rupture sociale, familiale ou économique) et La Cure, gérée par Les Amis de Saint-Martin (ancien presbytère mis à disposition par la mairie pour accueillir des familles en attente de régularisation). **Cette action des bénévoles nous montre encore une fois l'élan de solidarité, de créativité et la faculté d'adaptation dont font preuve les associations et citoyens en ces temps difficiles.**



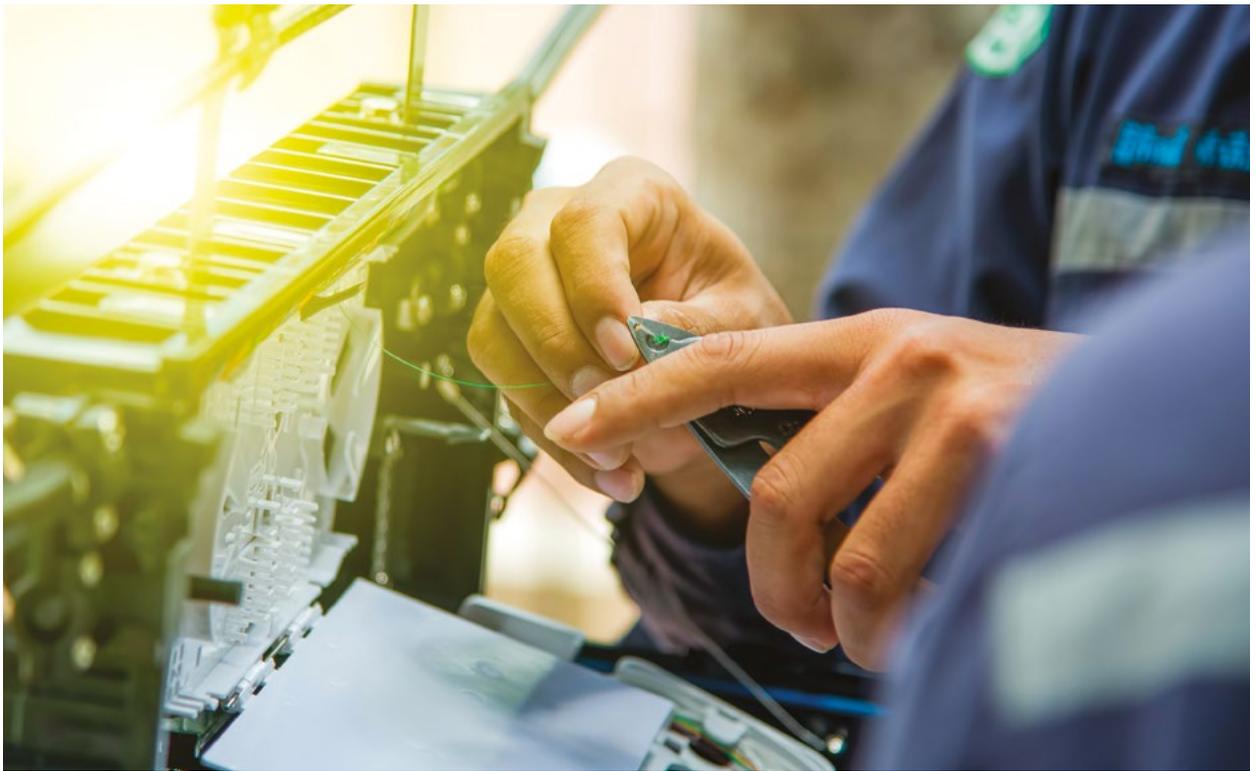
Box solidaires

À l'initiative d'agents du CCAS, la ville s'est associée au Secours Populaire de l'Isère pour collecter des boîtes à destination des personnes les plus démunies.

Chacun était invité à déposer dans une boîte à chaussures quelque chose de chaud (chaussettes, bonnet...), de bon (chocolat, thé), de divertissant (jeu, livre...), un produit d'hygiène ou de beauté et un mot doux, puis la déposer au CCAS.

Au total plus de 100 box solidaires ont été distribuées. Une opération qui a largement dépassé les attentes, preuve de la générosité des habitants !

Aussi, le CCAS s'est joint aux associations « Help étudiants » et « Help Grenoble SDF » dans le cadre de l'opération « 1 étudiant = 1 repas & des fournitures » pour leur venir en aide.



Avez-vous la fibre seyssinoise ?

Dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, le déploiement de la fibre se poursuit sur notre territoire. Actuellement, 80% du réseau est couvert. Au second semestre 2021, l'ensemble des Seyssinois sera éligible à la fibre optique et le réseau sera accessible à tous les fournisseurs d'accès. Les opérations d'infrastructure sont menées par l'opérateur Orange.

Internet à la vitesse de la lumière

Seyssins figure parmi les 27 communes les plus avancées de la Métropole. L'entreprise Orange a déployé 5 points de mutualisation permettant de raccorder un total de 1 600 logements, bâtiments publics et locaux commerciaux.

Le déploiement est réalisé en 3 phases. La première a concerné en 2016 le secteur de la Plaine, caractérisé par sa grande densité de population et l'importance de son tissu économique. Le secteur Centre et Pré Nouvel sont actuellement en cours de déploiement. Reste désormais à raccorder la zone du Haut-Seyssins (autour de la rue du Jouffrey en remontant vers les parties hautes de la commune), moins dense et plus complexe en raison de la

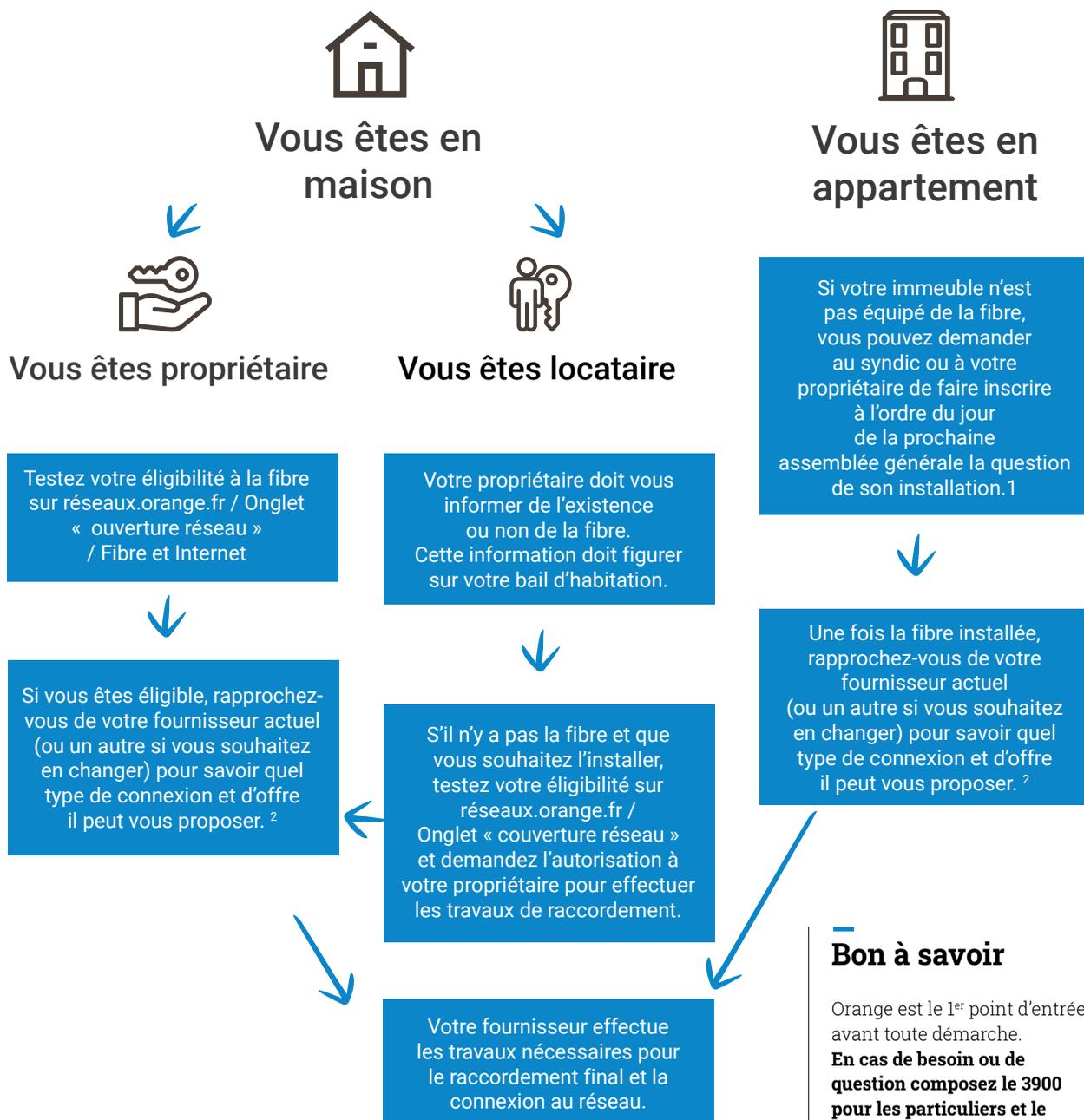
configuration aérienne du réseau. Les bâtiments publics (mairie, CCAS, écoles) seront, quant à eux, raccordés au premier semestre 2021.

Qu'est-ce que la fibre optique ?

Plus fin qu'un cheveu, la fibre optique est un fil de verre permettant de transporter un grand nombre d'informations à la vitesse de la lumière. Avec son installation, vous bénéficierez d'une connexion de qualité supérieure, fiable et d'un débit plus puissant que les technologies actuelles, notamment ADSL qui utilise le même réseau que le téléphone pour faire passer des données numériques. Photos, vidéos, télévision... les échanges d'informations sont plus rapides.

Comment obtenir la fibre ?

La procédure diffère selon que vous habitez une maison ou un appartement et que vous soyez propriétaire ou locataire. Si votre logement possède déjà la fibre, vous êtes libre de choisir chez quel fournisseur vous prendrez votre abonnement. Le fournisseur branchera ensuite votre domicile sur le réseau mutualisé.



¹ Les travaux de raccordement sont entièrement pris en charge par Orange, donc gratuits pour les copropriétaires.

² Le coût de l'abonnement est variable selon l'opérateur et selon le type de connexion choisi.

Bon à savoir

Orange est le 1^{er} point d'entrée avant toute démarche.

En cas de besoin ou de question composez le 3900 pour les particuliers et le 3901 pour les professionnels ou rendez-vous sur reseaux.orange.fr ou cartefibre.arcep.fr pour savoir où en est le déploiement de la fibre sur un territoire.



Hommage

UA SEYSSINS VOLLEY-BALL

À la veille du réveillon de Noël, c'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de Jeannine Brelin.

Elle fut une des bénévoles les plus investies, les plus importantes pour nous. Mère de joueuse et amie de nombreux membres du club, elle a assumé avec une rigueur sans faille la très lourde tâche de trésorière de la saison 1997-1998 à 2017-2018. Plus de 21 ans à veiller sans relâche à la bonne gestion des finances de notre association.

Sa bonne humeur, sa gentillesse et sa grande disponibilité en ont fait un pilier de notre club, qui sans elle, ne serait pas tout à fait ce qu'il est aujourd'hui.

Nous adressons, au nom de l'U.A Seyssins Volley-ball, nos plus sincères condoléances à toute sa famille.

Meilleurs vœux

RÉSEAU D'ÉCHANGES RÉCIPROQUES DE SAVOIRS

Une page vient de se tourner (nous l'espérons)
Une nouvelle reste à écrire (nous la souhaitons meilleure)
365 jours à vivre et à partager
Dans l'amour et l'amitié
Que l'année nouvelle ne soit que douceur et beauté
Bonne année



Les Fils de ma vie

De Thérèse Dubonnet



Thérèse a eu l'occasion de prendre de nombreuses responsabilités dans la vie associative.

Au Réseau d'Échanges Réciproques des Savoirs de Seyssinet-Seyssins, elle a écrit son livre dans le cadre de l'échange écriture. Elle nous fait partager son histoire. La vie dans la petite ferme de Haute-Savoie où elle est née, la formation déterminante qu'elle a reçue des mouvements d'éducation

populaire où elle a découvert la richesse du travail coopératif.

Puis nous parcourons avec elle les étapes franchies au cours de sa riche expérience dans les Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs et d'autres associations, jusqu'à aujourd'hui.

C'est un récit vivant, très sensible, plein d'anecdotes précisément décrites, qui donne envie d'aller de l'avant et d'être comme elle, « tisserands d'humanité ».

Contact : t.dubonnet@orange.fr

Anglais et Espagnol

COURS DE LANGUES

Notre activité comme celle bien d'autres associations, est tributaire de l'ouverture des bâtiments publics. Il reste quelques places en Anglais pour adultes les lundis et mardis soir, en Espagnol les jeudis et vendredis soir.

L'idée de créer une classe pour débutants en Espagnol sera reproposée lors du prochain forum, en septembre.

Les cours d'Anglais les mercredis pour enfants de 5 à 13 ans ont été impactés en moindre mesure et ont pu se dérouler partiellement.

Contact : aldo.visona@orange.fr



Reprise

ÉCOLE DE DANSE

La reprise de la danse a eu lieu le 14 septembre et EDS fut très heureuse de retrouver tous ses élèves. Si les activités ont dû stopper pour les adultes, les enfants et les adolescents continuent.

Ils se dépensent, améliorent leur équilibre, mémorisent, se concentrent, travaillent leur coordination... Et bien plus encore. Merci la danse ! Merci aux professeurs !

Certains cours ne sont pas encore complets, alors n'hésitez pas nous contacter par mail :

edseyssins38@gmail.com ou à visiter notre site internet pour obtenir des renseignements :

ecolededanseseysins.fr



La Team Projet Club du TC Seyssins : Olivier Rostaing, Matthieu Burnier, Amandine Kowalski, Anne Munchenbach

Le TCS tout en dynamique

TENNIS CLUB DE SEYSSINS

Après une année fortement impactée par la pandémie, c'est avec un Comité de Direction sur-motivé et des projets concrets que 2021 débute pour le Tennis Club de Seyssins.

En septembre dernier, l'intégration de Kylian Buonagemma en qualité de responsable sportif était une première étape importante pour le club. Jeune et passionné, il accompagne les adhérents de tous âges dans leur progression sportive. Un objectif ambitieux qu'il compte bien atteindre en organisant notamment des stages* et des tournois. Pour continuer sur cette belle dynamique, une réflexion autour d'un projet d'évolution du club, plus global, a été menée ces derniers mois par les membres du bureau. Elle a permis de lister les points d'amélioration, mais aussi de mettre en lumière les opportunités que doit saisir le club pour être encore plus attractif.

Présenté au maire de Seyssins et à son équipe en octobre dernier (photo), le projet d'évolution a été très bien accueilli et qualifié de "clair et enthousiasmant". La coopération entre le club et la mairie devrait porter ses premiers fruits rapidement par un éclairage des courts qui sera apprécié de tous.

Plus d'infos : tc-seyssins.fr

*Prochain stage jeune du 8 au 12 février

Hommages

SEYSSINS ACCUEIL

Maurice Rambaudi d'abord, puis Joseph Diaferia ensuite, ont quitté leurs amis de Seyssins Accueil, les laissant dans un profond désarroi par la trace qu'ils laissent dans les mémoires des adhérents qui ont eu la chance de les croiser.



Le conseil d'administration a beaucoup regretté de ne pouvoir, une fois de plus, profiter de ce moment chaleureux qu'est l'apéro de Noël, pour échanger et parler des souvenirs de sociétaires, autour d'un buffet et dans une ambiance chaleureuse.

Les conditions sanitaires n'étant toujours pas bonnes, le CA ne sait pas quand, enfin, il pourra organiser une rencontre conviviale.

Mais il faut savoir rester prudent, patient et surtout positif !

Échanges en ligne

CAMERA CLUB DAUPHINOIS

Comme toutes les associations, l'activité du caméra club est au ralenti.

En attendant de nous retrouver assis sur les gradins, face à un écran géant, nous gardons le lien grâce aux réseaux sociaux où nous pouvons discuter quotidiennement du temps qui passe, souvent lentement devant une boîte de popcorns.

Nous remercions tous nos membres qui participent à ces échanges, recherchent et partagent des vidéos et des photos, graves ou humoristiques, qui nous permettent de garder le contact.

Notre prochaine fiction sera basée sur le thème des retrouvailles et de l'amitié c'est promis on la réalisera en 2021 ! Alors, préparez-vous et révissez : silence – action – on tourne !

LEJS



ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES D'HIVER

ACCUEIL DES 3/5 ANS

L'univers Disney (à l'école maternelle Blanche-Rochas)
Partons à la rencontre des personnages Disney au travers de superbes activités magiques.

ACCUEIL DES 6/14 ANS

L'univers Nintendo (au pôle jeunesse)
LEJS invite les personnages de Nintendo au centre de loisirs. Viens faire leur rencontre dans les activités qui te seront proposées !

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Les jeunes élus se sont vu offrir pour leur fin de mandat une très belle BD.
Pour tous ceux qui ne l'ont pas encore, sachez qu'elle vous attend au pôle jeunesse où il vous suffit de passer la chercher aux heures d'ouverture (15/18h).

À PÔLE JEUNESSE

Depuis octobre, seul l'accompagnement à la scolarité est maintenu.

En effet, le Pôle Jeunesse connaît un épisode de fermeture prolongé mais tous les espoirs sont permis pour accueillir à nouveau les jeunes de 11/17 ans, tous les jours, dès le retour des vacances d'hiver !

On a hâte de pouvoir se retrouver autour de nos animations habituelles telles que le baby-foot, le gaming, le ping-pong etc.

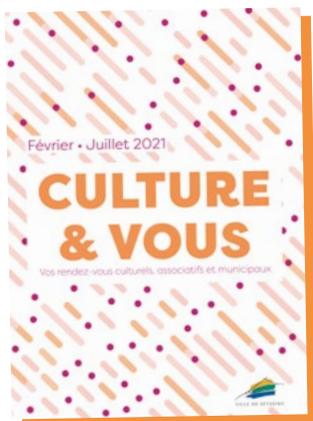
Nous vous informons prochainement des modalités d'accueil en salle !

Les vacances de février pour les ados :

Découvrez notre programmation sur le site et les réseaux !
Quel bonheur de se retrouver !
(attention, places limitées !)



➔ **Contact : lejs.fr - 04 76 96 70 31**



Culture & Vous

Votre dépliant Culture & Vous, regroupant les événements culturels, associatifs et communaux sera distribué dans votre boîte aux lettres avec votre journal municipal Info Seyssins.

Expositions, théâtre, projections, concerts, conférence, soirée lecture et atelier créatif en famille... le programme s'annonce riche pour la période de février à juillet 2021 !

Notez que la plupart des événements qui n'ont pas pu avoir lieu en 2020 ont été reportés en 2021 et sont susceptibles d'évoluer en fonction de la situation sanitaire.

Réservez vos prochaines sorties !



SEYSSINS 2020

Depuis 2020, bien qu'elle soit accaparée par la crise sanitaire, la majorité municipale a également engagé un travail important au service des Seyssinoises et des Seyssinois, sur tous les fronts.

La première pierre, mais pas la moindre, fut de remporter le combat juridique contre ceux qui n'ont toujours pas accepté leur défaite aux municipales et usent, depuis, du procès et des attaques personnelles contre le maire. **C'est le juge qui leur a rappelé**, à leurs frais, que le débat d'idées n'est pas la guerre et que nous ne sommes pas aux États-Unis !

Bien plus important, **le marché de la restauration collective a été renouvelé**, en cohérence avec notre projet alimentaire de territoire. Nous travaillons désormais avec une petite structure locale à améliorer le goût et la qualité dans l'assiette.

En réponse à nos efforts en matière de logements et au plan d'urbanisme hérité de ceux qui nous critiquent (!), nous nous sommes engagés dans un vaste **plan de Protection de nos espaces Agricoles Et Naturels périurbains (PAEN)**.

Avec les associations, nous avons engagé **la réhabilitation du gymnase Jean-Beauvallet**, pour améliorer les pratiques et réduire les consommations énergétiques.

Pour les familles, nous faisons le choix d'augmenter le nombre de bénéficiaires du service « petite enfance » en validant l'extension du CCAS ; nous visons la simplicité des démarches en municipalisant aujourd'hui l'offre périscolaire.

Nous sommes fiers, aussi, d'avoir engagé **la création d'une maison de santé** à la Plaine qui éloignera la menace du désert médical.

Ces jalons ne sont qu'un début de réponse à la confiance que vous nous avez accordée en mars 2020. Nos promesses deviennent des actions. Nous sommes heureux que vous soyez de plus en plus nombreux à suivre en direct les conseils municipaux, via le site de la commune. Vous pouvez ainsi estimer le niveau d'engagement de notre équipe, dans le respect et au service des Seyssinoises et Seyssinois, **pour une ville nature, solidaire et innovante**.

Prenez soin de vous !

**La majorité municipale
autour de Fabrice Hugelé**

INVENTONS COLLECTIVEMENT DEMAIN

L'année 2021 sera-t-elle vraiment nature et solidaire ?

Nous le souhaitons à tous les Seyssinois-e-s du fond du cœur.

Car cette année 2020 a été très éprouvante pour tous. Au-delà de la crise sanitaire qui nous a frappés, nous retenons la dimension mondiale de la pandémie, reflet d'une planète bien mal-en-point. Cela renforce notre conviction en l'impérieuse nécessité d'un changement de modèle de société plus économe, plus responsable et plus solidaire.

Nous pouvons chacun agir dans nos gestes quotidiens par une consommation plus locale et responsable, par une mobilité plus douce, etc. Mais les responsabilités individuelles ne peuvent pas tout et nous alertons sur les conséquences d'une urbanisation non maîtrisée dans notre commune.

Devant l'ampleur des derniers permis de construire délivrés, parle-t-on vraiment de nature ou de bitume ?

Seyssins doit unir ses forces pour construire notre futur commun. Pourtant nos tentatives pour donner un avis et participer aux débats n'ont déclenché que de l'hostilité. Nous avons ainsi subi, à chaque conseil municipal, les sarcasmes et attaques personnelles de la part d'un maire incapable de supporter la moindre discussion ! Attitude indigne d'un premier édile et qui n'apporte rien aux débats de fond. Et que dire du reste de son équipe dont le mutisme cache un malaise profond devant ce comportement ! Ignorer des élus pourtant désignés par les Seyssinois et mépriser la démocratie participative semblent constituer les fondements de **cette équipe enfermée dans sa tour d'ivoire...**

Alors, solidaire, ou bien plutôt solitaire ?

Forts du mandat que vous nous avez confié, nous continuerons tout au long de cette année à porter haut et fort le débat et la diversité d'opinion dans le respect de notre droit de représentation. **Nous espérons continuer à vous rencontrer nombreux** pour débattre de notre bien commun qu'est notre chère commune !

**Le groupe ICD : Catherine Brette,
Eric Grasset, Isabelle Bœuf, François
Gilabert, Laurence Algudo.**

**Pour nous suivre : Pour Seyssins,
Inventons Collectivement Demain :
<https://www.icd-seyssins.fr/>**

SEYSSINS ENSEMBLE

2020... 2021...

L'année 2020 aura été pour le moins déconcertante.

Ce virus, la Covid 19, ne fait qu'une fraction de millimètre mais, au-delà des malades et des nombreux décès qu'il a provoqués dans le monde entier, il a modifié notre vie, nos relations, nos activités économiques ou de loisirs. Nous découvrons notre fragilité mais aussi la solidarité qui s'exprime souvent, non sans difficultés, vis à vis des plus isolés.

Notre système de santé a montré ses limites à lutter efficacement contre la pandémie, que ce soit au sujet des masques et des tests.

Ce début d'année 2021 ne nous rassure pas beaucoup quand on voit les balbutiements de la campagne de vaccination. D'une certaine façon, le virus nous ouvre les yeux ; les comparaisons internationales ne sont pas à notre avantage, loin s'en faut.

Pour autant il nous faut souhaiter une nette amélioration et former le souhait que le plus grand nombre puisse se faire vacciner rapidement.

Le vaccin est en effet le seul rempart, individuel et collectif, contre le virus et ses variants.

Le calendrier de publication du journal municipal nous permet de vous présenter nos vœux dans notre tribune début novembre ou début février. Nous optons pour février, plus proche de la période traditionnelle.

Nous vous souhaitons donc une très belle année 2021.

La santé d'abord bien sûr mais aussi de pouvoir retrouver des relations familiales, amicales ou professionnelles, indispensables à l'épanouissement de chacun, et des activités sportives et culturelles, nécessaires au bien-être.

Nous vous souhaitons de retrouver en 2021 ce bonheur qu'est la convivialité.

« Seyssins Ensemble » s'y emploiera avec détermination.

Vos élus vous assurent de leur soutien et de leurs pensées dévouées.

Prenez soin de vous et des autres.

**Anne-Marie Malandrino et
Bernard Lucotte
seyssins.ensemble@gmail.com**

FÉVRIER

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 1^{er} | 20h30

Le Prisme

Séance retransmise en direct

HUMOUR



Vendredi 5 | 20h30

L'ilyade - Seyssinet-Pariset

Marina Rollman

Par la Compagnie Scom

Tarifs : de 11 à 18 €

Infos et résa. : 04 76 21 17 57

billetterie-lilyade@seyssinet-pariset.fr

THÉÂTRE D'IMPRO

Samedi 6 | 20h30

Espace Victor-Schoelcher

Impro'Strophe

Par la compagnie du Tigre

Participation libre

Infos et résa. : tigre-impro.fr

CIRQUE



Judi 11 | 20h30

L'ilyade - Seyssinet-Pariset

Borborygmes - Un spectacle drôle

A partir de 4 ans

Tarifs : Unique 7 €

Infos et résa. : 04 76 21 17 57

billetterie-lilyade@seyssinet-pariset.fr

ATELIER SENIORS

Lundi 22 | 14h30

Salle Marius-Roche - Le Patio

Atelier d'écriture autobiographique

Débutant.e.s bienvenu.e.s.

Entrée libre.

Sur inscription au 04 76 96 97 18

Nombre de place limité

Tous les rendez-vous du pôle seniors sur seyssins.fr

EXPOSITION

Du 24 février au 19 mars |

Du lundi au vendredi de 14h à 18h

Centre culturel Montrigaud

Roland Garros à l'affiche 1980-2020

Une production du Centre du graphisme d'Échirolles avec la participation de la Fédération Française de Tennis.

Vernissage le mardi 23 février à 18h

Entrée libre

Infos et résa. : 04 76 21 17 57

MARS

EXPOSITION



Du 1^{er} au 20 |

Aux horaires d'ouverture de la bibliothèque

Bibliothèque municipale Lucie-Aubrac

10 ans de sport à Seyssins

10 ans de reportage photos réalisés par René Rostaing, correspondant local du Dauphiné Libéré à Seyssins.

Entrée libre

Infos : 04 76 21 48 47

bibliotheque.lucie.aubrac@mairie-seyssins.fr

ATELIER BD



Samedi 6 | de 14h à 17h

Bibliothèque municipale Lucie-Aubrac

Atelier initiation à la bande-dessinée avec l'auteur Tommy Redolfi, sur le thème Raconte-moi ta ville.

Pour ado entre 10 et 16 ans.

En partenariat avec Grenoble-Alpes Métropole, France urbaine, le Centre national du livre et l'École supérieure d'art et de design Grenoble-Valence.

Entrée libre

Infos : 04 76 21 48 47

bibliotheque.lucie.aubrac@

mairie-seyssins.fr

CIRQUE ET CHANT

Vendredi 5 et samedi 6 | 20h30

Le Prisme

Je suis Carmen

Par la compagnie Attention Fragile

À partir de 12 ans

Tarifs : de 9 à 16 €

Infos et résa. : 04 76 21 17 57

billetterie-lilyade@seyssinet-pariset.fr

PROJECTION



Mardi 16 | 15h et 20h30

Espace Victor-Schaelcher

La Nouvelle-Zélande : l'île du Nord ou l'île fumante

Par le Caméra Club Dauphinois.

Dans le cadre des mardis de la connaissance.

Tarifs : 5 €

Infos : 04 76 21 40 53

ccdauphinois.fr

CONCERT
Mardi 16 | 18h30
Centre d'Education Musicale
Audition des élèves

Par le Centre d'Education Musicale

Entrée libre

CONCERT ROCK

Samedi 20 | 19h30
L'ilyade - Seyssinet-Pariset
The Wackids - Back to the 90's

À partir de 6 ans

Tarifs : de 9 à 16 €

Infos et résa. : 04 76 21 17 57

billetterie-lilyade@seyssinet-pariset.fr

LECTURES GOURMANDES

Mercredi 24 | 18h30
Bibliothèque municipale Lucie-Aubrac

Plaisir des mets, plaisir des sens, plaisir des mots... le club lecture s'empare de la thématique annuelle de la bibliothèque, la Gourmandise, pour vous proposer des lectures de morceaux choisis extraits de romans, de poésie et de chansons.

En partenariat avec l'association les Amis de la Bibliothèque Lucie-Aubrac (ABLA).

Entrée libre

Infos : 04 76 21 48 47

bibliotheque.lucie.aubrac@

mairie-seyssins.fr

EXPOSITION

Du 25 mars au 4 avril | Tous les jours de 15h à 18h

Vernissage le dimanche 28 mars à 18h
Centre culturel Montrigaud
Huile, acrylique et dessins

Par les membres de l'association Seys'Arts

Entrée libre

THÉÂTRE / MUSIQUE ET DESSINS

Jeudi 25 | 20h30
L'ilyade - Seyssinet-Pariset
Black boy - De Richard Wright

Par le théâtre du Mantois
En partenariat avec l'Odyssée d'Eybens

À partir de 13 ans

Tarifs : de 9 à 16 €

Infos et résa. : 04 76 21 17 57

billetterie-lilyade@seyssinet-pariset.fr

EXPOSITION
Du 29 mars au 24 avril | Aux horaires d'ouverture de la bibliothèque

Vernissage le mardi 30 mars à 18h30

Bibliothèque municipale Lucie-Aubrac
Papillote : genèse d'un livre jeunesse

Les différentes étapes de la création de l'album jeunesse, de la naissance du projet à l'aboutissement.

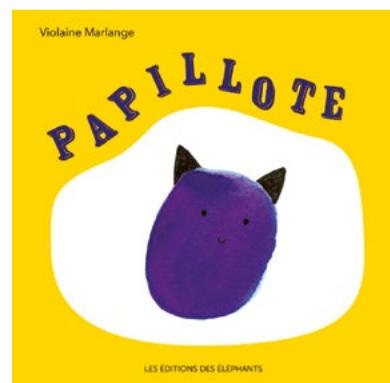
En partenariat avec le département de l'Isère.

Entrée libre

Infos. : 04 76 21 48 47

bibliotheque.lucie.aubrac@

mairie-seyssins.fr



La programmation des événements est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité et des mesures sanitaires pour limiter la propagation du virus covid-19.
Merci de votre compréhension.

Une procédure de remboursement est mise en place pour les spectacles annulés de la saison culturelle 2020-2021, des communes de Seyssins et de Seyssinet-Pariset.

Un formulaire de remboursement est disponible sur seyssins.fr



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

TousAntiCovid

La mesure barrière complémentaire

pour me protéger et protéger les autres



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique



Porter correctement un masque quand la distance ne peut pas être respectée et dans les lieux où cela est obligatoire



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Eviter de se toucher le visage



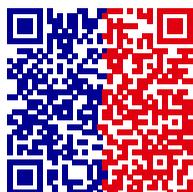
Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Utiliser TousAntiCovid



#Tous
AntiCovid

Télécharger l'application



www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanticovid